

Communiqué

Le 8 août 1995

N° 137

LE CANADA SE RÉJOUIT DE L'INITIATIVE DE PAIX À SRI LANKA

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a réitéré aujourd'hui l'appel lancé par le Canada en faveur de la résolution pacifique du conflit qui sévit à Sri Lanka et il s'est réjoui de la proposition faite par le gouvernement sri-lankais de créer un nouvel ordre politique qui établirait une « Union des régions » dotée de pouvoirs étendus.

« C'est un pas dans la bonne direction et nous exhortons toutes les parties à Sri Lanka à étudier attentivement la proposition du gouvernement. Il ne faut négliger aucune initiative susceptible de mener le pays à la paix », a indiqué M. Ouellet.

« Le peuple de Sri Lanka a souffert énormément depuis plus d'une dizaine d'année et il mérite de vivre en paix. Les pertes de vies dans les affrontements entre les forces du gouvernement et les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul ne font que souligner l'inutilité de déployer des efforts vers une solution militaire. Qui plus est, nous nous devons de condamner vivement les attaques insensées comme l'attentat suicide à la bombe survenu le 7 août à Colombo, et qui a coûté la vie à plus de 20 personnes innocentes. Nous prions les Tigres libérateurs d'accorder toute l'attention nécessaire à cette solution pacifique qui est proposée », a ajouté le Ministre.

M. Ouellet et le secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, M. Raymond Chan, qui était à Sri Lanka au début de juin, ont indiqué à plusieurs occasions que le Canada a à coeur de voir la paix régner dans ce pays et qu'il est disposé à faciliter le processus de paix s'il y est invité par les parties au conflit.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada